

## Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- tous les arrêtés du Recueil des Arrêtés RA-2024-44 du 27/11/2024 ont été publiés ce jour sur le portail de publication des actes décisionnels, disponible sur le site internet du Conseil départemental : [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr)  
Le Recueil est également à disposition du public pour consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY – Tél. : 04-50-33-20-80 *sans limitation de durée.*
- **tous les arrêtés<sup>(\*)</sup> de ce recueil ont été télétransmis au représentant de l'Etat dans le département aux dates figurant respectivement sur l'accusé de réception.**

*(\*) A l'exception des actes non soumis à l'obligation de transmission en Préfecture conformément aux articles L.2131-2 et L.2131-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Sauf mention particulière portée directement sur l'acte concerné, les arrêtés publiés peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.*

### Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 27-11-2024 : RA-2024-44 – Arrêtés
- 20-11-2024 : RCD-2024-43 – Délibérations du Conseil départemental du 12 novembre 2024
- 15-11-2024 : PVCD-2024-42 - Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 22 juillet 2024
- 13-11-2024 : RA-2024-41 – Arrêtés
- 30-10-2024 : RCP-2024-40 – Délibérations de la Commission Permanente du 28 octobre 2024
- 16-10-2024 : RA-2024-39 – Arrêtés
- 16-10-2024 : RCP-2024-38 – Délibérations de la Commission Permanente du 07 octobre 2024
- 02-10-2024 : RA-2024-37 – Arrêtés

***Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental ([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))***

Fait à Annecy, le 27 novembre 2024,

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur Assemblée,